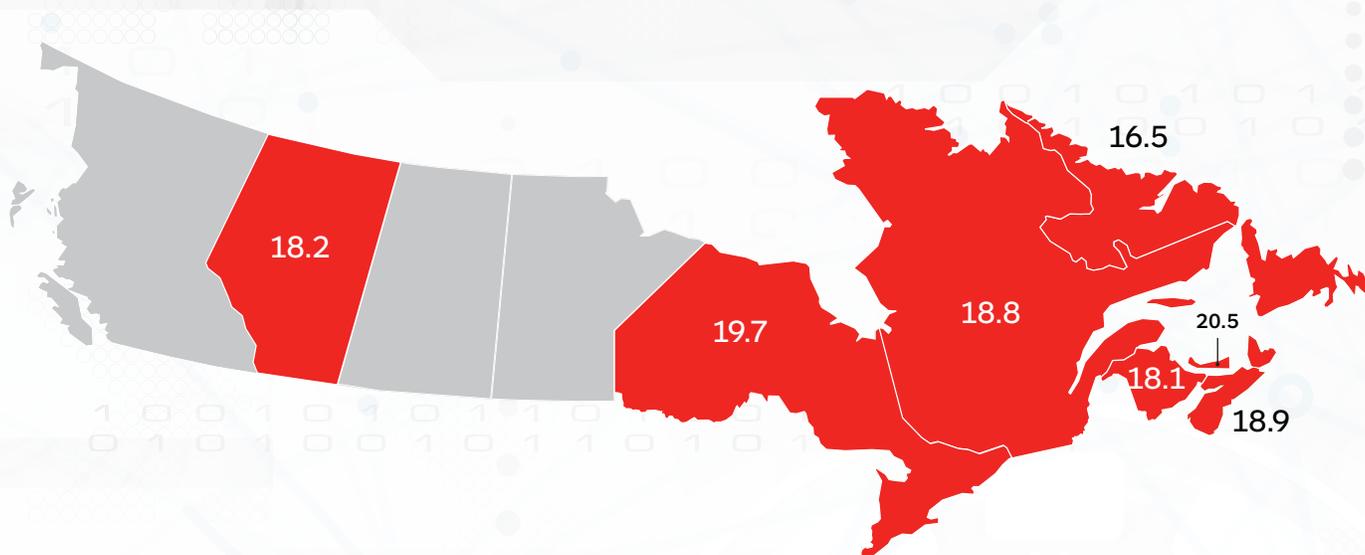


Durée de location au Canada

T1 2023



Moyenne de jours facturés au Canada		
T1 2022	T1 2023	Variation
15.1	18.1	3.0



Moyenne de jours facturés au Canada			
Province	T1 2022	T1 2023	Variation
Alberta	14.8	18.2	3.4
Nouveau-Brunswick	14.8	18.1	3.3
Terre-Neuve-et-Labrador	13.5	16.5	3.0
Nouvelle-Écosse	16.4	18.9	2.5
Ontario	16.9	19.7	2.8
Île-du-Prince-Édouard	11.3	20.5	9.2
Québec	14.8	18.8	4.0

* Source: Enterprise Location d'autos. Comprend les locations ARMS® facturées à la compagnie d'assurance.

** Les données excluent les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

RÉSULTATS GLOBAUX DU CANADA

La durée globale de location pour les locations associées aux réclamations d'automobile était de 18,1 au T1 2023, ce qui représente une augmentation de 3 jours complets par rapport au T1 2022. Bien que ce soit élevé, c'est toutefois une augmentation globale plus faible que celle que nous avons observée au T4 2022 par rapport au T4 2021 (augmentation de 4,3 jours).

L'Île-du-Prince-Édouard a obtenu la durée de location la plus élevée avec 20,5 jours, représentant une augmentation de 9,2 jours comparativement au T1 2022. L'Ontario suivait de près avec 19,7 jours. La Nouvelle-Écosse occupait la position suivante avec 18,9 jours, suivi du Québec avec 18,8 jours, puis de l'Alberta avec 18,2 jours et du Nouveau-Brunswick avec 18,1 jours. Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province à sortir du lot avec 16,5 jours en tout.

Puisque les résultats canadiens suivent les mêmes tendances que ceux des États-Unis, nous voulons vous faire part de quelques réflexions concernant notre voisin du sud. John Yoswick, rédacteur en chef du bulletin hebdomadaire CRASH Network aux États-Unis, a souligné que la moyenne nationale des travaux en arriérés des ateliers aux É.-U. a connu un autre record en janvier en atteignant 5,8 semaines le mois passé, en hausse par rapport à 5,3 semaines pour le dernier trimestre de 2022. Pour la première fois depuis qu'ils ont commencé à faire le suivi des travaux en arriérés en 2017, au moins 60 % des ateliers planifiaient, pendant le mois de janvier, des travaux quatre semaines ou plus à l'avance. Parmi les 700 ateliers et plus qui ont répondu au sondage, près de 9 sur 10 (87 %) planifiaient deux semaines ou plus à l'avance. Seulement huit ateliers (1,1 %) ont déclaré qu'ils n'avaient pas de travaux en arriérés

et qu'ils pouvaient inscrire des travaux à l'horaire immédiatement.

Ryan Mandell, directeur de la sinistralité pour Mitchell International, a expliqué : « Le Canada a connu une augmentation de la disponibilité des pièces par l'intermédiaire du réseau du marché secondaire avec une augmentation globale de l'utilisation des pièces de rechange, passant de 25,32 % au T1 2022 à 27,71 % au T1 2023. »

« Le processus de remise à neuf s'allonge de plus en plus au Canada, le nombre moyen d'heures de remise à neuf étant passé de 8,53 à 8,55, et le nombre moyen des raccords de peinture, de 0,57 à 0,6. Bien que ces chiffres semblent minuscules dans le meilleur des cas, nous pouvons nous attendre à ce qu'ils continuent d'augmenter à mesure que les suppléments se développent durant les prochains mois », a ajouté M. Mandell. « Comme aux États-Unis, nous avons connu au Canada une baisse de la fréquence de déploiement des sacs gonflables pour les véhicules réparables de 1,21 % à 1,12 %. Toutefois, la fréquence des véhicules réparables classés en tant que véhicules accidentés n'étant pas en état d'être conduits a augmenté de façon significative, de 14,73 % au T1 2022 à 15,99 % au T1 2023. »

M. Mandell a également ajouté : « Contrairement à ce que nous avons vu aux États-Unis, la fréquence des impacts frontaux au Canada a crû de 34,63 % à 35,09 % au premier trimestre. »

VÉHICULES CARROSSABLES

La durée de location des véhicules carrossables du T1 2023 était de 12,7 jours, une augmentation relativement plus modeste de 1,8 jour de plus qu'au T1 2022. L'Ontario était au sommet avec 14,4 jours, ce qui représente une augmentation de 1,9 jour d'une année à l'autre. L'Île-du-Prince-Édouard était en deuxième position avec 13,4 jours, mais elle est expliquée en partie par l'augmentation de 6,8 jours du T1 2022. Au Nouveau-Brunswick et au Québec, la durée de location des véhicules carrossables de 11 jours était la plus faible, indiquant une augmentation de 1,7 jour pour les deux provinces.

VÉHICULES NON CARROSSABLES

La majeure partie de l'augmentation globale de 3 jours du Canada provient des locations associées aux réclamations pour les véhicules non carrossables. La durée de location pour des véhicules non carrossables était de 32,6 jours au T1 2023, soit une augmentation de 6,8 jours par rapport au T1 2022. Cela s'ajoute à l'augmentation de 8,3 jours que le Canada a connue en comparant le T1 2022 avec le T1 2021.

L'Île-du-Prince-Édouard a obtenu la plus longue durée de location de véhicules non carrossables avec 40,4 jours, soit une augmentation de 13,5 jours par rapport au T1 2022. La Nouvelle-Écosse a suivi avec 36,1 jours, alors que l'Ontario et l'Alberta n'étaient pas loin derrière avec 35 et 34,7 jours respectivement. Les résultats de l'Ontario reflètent une augmentation de 7,3 jours par rapport au T1 2022 et ceux de l'Alberta, de 9,2 jours. Le Québec a obtenu la durée de location de véhicules non carrossables la plus basse avec 25 jours, ce qui représente tout de même une augmentation de 5,4 jours par rapport au T1 2022.

PERTE TOTALE

La durée de location associée aux pertes totales du T1 2023 était de 26 jours, un bond de 5,1 jours par rapport au T1 2022. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont toutes deux obtenu une durée de 28 jours, avec une augmentation de 11,4 jours et 14 jours respectivement. La durée de location associée aux pertes totales en Alberta était de 26,6 jours et l'Ontario suivait de près avec 26,5 jours.

SOMMAIRE

Les résultats du premier trimestre de cette année sont importants. La durée de location est exacerbée par les interruptions de la chaîne d'approvisionnement, les retards liés aux pièces, les arriérés dans les réparations après collision et les pénuries de techniciens. Avec la complexité de la réparation des véhicules qui ne cesse d'augmenter, tant pour les véhicules à moteurs à combustion interne que pour les véhicules électriques à batterie (VEB), toute l'industrie doit s'y mettre pour s'assurer que toutes les compagnies liées aux collisions travaillent en unisson, non seulement pour les solutions procédurales, mais aussi en veillant à ce que nos clients mutuels bénéficient de réparations adéquates et sécuritaires, d'une expérience hors pair et d'une tranquillité d'esprit.

Enterprise s'engage à collaborer avec les assureurs, les réparateurs et les fournisseurs pour chacun de ces problèmes. Grâce au soutien fondamental reçu par la fondation Enterprise Holdings, Enterprise dirige le programme d'ingénierie de carrosserie, conçu pour attirer et développer des talents débutants pour remplir des postes essentiels dans l'industrie de la réparation de carrosserie. Enterprise est ravie d'élargir son partenariat de longue date avec Ford Motor Company, par l'intermédiaire de sa branche philanthropique, le Ford Fund, afin d'étendre le programme et pour aider à relever ce défi actuel de l'industrie. Pour en savoir davantage, visitez le site www.beacollisionengineer.com.